

Département de la Manche

Direction de la mer et des ports

Agence portuaire départementale Nord

1 avenue de Northeim

Tourlaville

50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier

T. 02 33 44 77 15

F. 02 33 44 77 20

Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr

Nos Réf : APN – TL/CS 19 D116

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Le conseil portuaire du port de Dielette, dont l'ordre du jour figure en annexe, se réunira :

le mercredi 20 novembre 2019 à 10h30

au pôle de proximité des Pieux

Les documents concernant les affaires inscrites vous seront communiqués, prochainement, par mes services.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant : <http://transports.manche.fr/espace-pro-conseils-portuaires.asp>.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,

Le responsable de l'agence portuaire nord



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DU PORT DÉPARTEMENTAL DE DIELETTE**

**Réunion du mercredi 20 novembre 2019
au Pôle de proximité des Pieux à 10h30**

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 19 juin 2019**
- 2 - Rapport d'activité partiel**
- 3 - Point sur les travaux**
- 4- Budget exécuté 2018**
- 5 - Tarifs portuaires 2020**
- 6 - Budget primitif 2020**
- 7 – Actualisation du plan de réception et de traitement des déchets**
- 8 - Questions diverses**